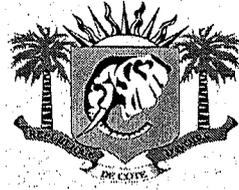


Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève

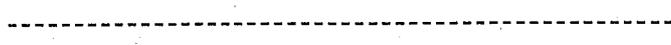


République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

M. Tiémoko Moriko

15^{Ème} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Genève du 21 janvier au 1^{er} février 2013



**Déclaration de la
Délégation de Côte d'Ivoire**

à l'occasion du passage de la France au second cycle

Genève le 21 janvier 2013

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation française conduite par l'Ambassadeur François Zimeray et lui adresse ses félicitations pour la présentation de son rapport à l'occasion de son second passage à l'Examen Périodique Universel (EPU).

La lecture dudit rapport nous instruit sur les efforts consentis par le Gouvernement français pour mettre en œuvre les recommandations issues de son premier passage à cet examen, notamment des réformes juridiques entreprises dans plusieurs domaines, témoignant ainsi de sa volonté à coopérer pleinement avec les mécanismes relatifs aux droits humains et à respecter les engagements internationaux auxquels il a souscrit.

Ma délégation se félicite tout particulièrement de l'instauration d'un Ministère des Droits de la Femme visant à réduire les discriminations faites aux femmes et à garantir l'égalité dans plusieurs domaines.

Monsieur le Président,

Ma délégation saisit par ailleurs la présente occasion pour saluer l'engagement de la France à lutter résolument contre toutes formes de violation flagrante des Droits de l'Homme dans le monde ainsi que le déni de démocratie.

Au regard des défis qui demeurent et qui ont été relevés par ledit rapport, ma délégation voudrait encourager la France à :

- 1- poursuivre ses efforts relatifs à l'amélioration de la situation des travailleurs migrants et des membres de leurs familles ;
- 2- poursuivre le processus d'amélioration de la mise en œuvre de la législation anti-discrimination.

Je vous remercie.